



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

### Le haras national est indispensable

**A l'initiative de Michel Probst, Ministre de l'Economie, de la Coopération et des Communes de la République et Canton du Jura, un comité d'action national en faveur du maintien du Haras national suisse se constitue. Il sera co-présidé par les Conseillers d'Etat en charge de l'agriculture dans les cantons de Fribourg, de Vaud et du Jura, à savoir les Conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf, Jean-Claude Mermoud et Michel Probst.**

Le Haras national suisse assume des tâches nombreuses en faveur de l'élevage chevalin dans tout le pays et singulièrement au profit de la race des Franches-Montagnes. Cette dernière, du fait de ses effectifs restreints et en tant que seule race d'origine suisse, constitue une race à observer au sens de la "Convention de Rio".

Depuis un certain nombre d'années, le Haras national, à Avenches, a déployé des activités dans le domaine de la recherche, de la sélection, de la formation et de la promotion de l'élevage suisse. Dans un contexte de libéralisation des marchés, l'accomplissement de ces tâches par une institution publique est indispensable. Pour l'essentiel, elles ne peuvent pas être privatisées notamment pour des questions de coûts des prestations.

Aussi, les Conseils d'Etat des cantons de Fribourg, de Vaud et du Jura s'opposent fermement au projet de fermeture du haras national annoncée par la Confédération dans le cadre d'un programme d'économie budgétaire.

Informée de la démarche, la Conférence suisse des chefs des départements de l'agriculture ouvrira prochainement une discussion sur l'ensemble des mesures touchant à l'agriculture et voit d'un bon œil la démarche engagée.

Les milieux concernés recevront prochainement toutes informations utiles au sujet de la composition et du programme d'activité du comité d'action.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mars 2010

#### Renseignements :

**DEC, Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie du canton de Vaud, 021 316 60 10**

**Michel Probst, Ministre de l'Economie, de la Coopération et des Communes du canton du Jura, 032 420 52 03**

**Pascal Corminboeuf, Conseiller d'Etat, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts du canton de Fribourg, 026 305 22 05**